

Utilisation de photos et travaux de votre enfant par l'école

Nous utilisons, dans le cadre de notre travail pédagogique, pour le site web, dans les différentes publications de l'école, des photos des enfants de l'école, parmi lesquels il peut y avoir le vôtre, des travaux d'enfants.

La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation.

“L'article 9 du Code Civil stipule:

“Chacun a droit au respect de sa vie privée.”

“...Toute personne peut interdire la reproduction de ses traits...”

“...C'est à celui qui reproduit l'image d'apporter la preuve de l'autorisation...”

En conséquence, nous ne publierons sur le web **aucune photo d'élèves reconnaissables sans une autorisation écrite des parents** (ou tuteurs, responsables légaux...).

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir remplir le bas de cette feuille, afin que nous sachions quelle est votre position sur la question.

Madame, Monsieur _____, parent, tuteur ou responsable légal de(s) l'enfant(s)

autorise(nt) les enseignants de l'école _____ à utiliser dans le cadre pédagogique (site web, publications) des photos de cet (ces) enfant(s) prises au cours des activités scolaires.

refuse(nt) que l'école utilise des photos de cet (ces) enfant(s).

fait à _____ le _____

signature des parents

Madame, Monsieur _____, parent, tuteur ou responsable légal de(s) l'enfant(s)

autorise(nt) les enseignants de l'école _____ à utiliser dans le cadre pédagogique (site web, publications) des travaux individuels de cet (ces) enfant(s) réalisés au cours des activités scolaires.

refuse(nt) que l'école utilise des travaux individuels de cet (ces) enfant(s).

fait à _____ le _____

signature des parents